

CHAPITRE V :

REPERES PEDAGOGIQUES,  
Notions mises en jeu (fiches – outils)

## V.1 - L'évaluation

Depuis les années soixante-dix, la culture de l'évaluation s'impose dans tous les domaines. Elle est partie intégrante de l'acte pédagogique.

Elle répond à deux objectifs principaux :

1. Permettre une connaissance plus précise des difficultés d'apprentissage des élèves afin de proposer la prise en compte la plus efficace.
2. Amener une réflexion sur les pratiques pédagogiques et par là même faire évoluer le système éducatif.

### L'évaluation et les programmes

Les nouveaux programmes recensent des compétences exigibles ; à chaque fois sont dissociées :

- les comportements et les savoirs faire (être capable de)
- les connaissances (avoir compris et retenu).

Ce que doivent être les évaluations	Ce qu'elles ne doivent pas être
-être un regard positif, porté sur l'élève -la mise en valeur des résultats déjà atteints -la mesure des évolutions, plutôt que des niveaux -la déduction de stratégies pour assurer la réussite de chacun des élèves.	-une stigmatisation de l'élève en difficulté -un outil de tri et de classement -créer des filières -un outil de sélection

L'évaluation est la base d'activités de différenciation et de remédiation pédagogiques visant à réduire les écarts, les difficultés, à remédier aux apprentissages mal maîtrisés, mais aussi à conduire chacun à la plus grande réussite possible.

Selon sa place dans l'apprentissage on peut identifier trois fonctions à l'évaluation :

- **-L'évaluation diagnostique**, elle permet de faire un état des lieux des connaissances maîtrisées et des difficultés individuelles, elle offre à l'enseignant la possibilité de s'assurer que les moyens de formation proposés sont adaptés aux caractéristiques du groupe classe et de l'élève. Elle peut se situer en début de cycle, de l'année scolaire ou en début d'unité d'apprentissage.
- **-l'évaluation formative** fournit des informations permettant une adaptation aux différences individuelles au cours de l'apprentissage, elle s'assure aussi que les moyens de formation proposés sont efficaces, elle est une régulation des processus d'apprentissage. Elle se situe au cours d'une unité d'apprentissage, en principe au terme de chaque tâche. Ici l'erreur est considérée comme un élément de l'apprentissage.
- **-L'évaluation sommative** a pour fonction essentielle de fournir un bilan sur l'action menée, elle intervient lors des bilans, au terme d'un processus d'apprentissage ou de formation.

## Le dispositif national d'évaluation diagnostique

### Leur rôle :

Elles ont pour objectif premier de permettre d'apprécier les réussites et les difficultés éventuelles de chaque élève considéré individuellement, à un moment précis de la scolarité. Elles fournissent aux enseignants des repères pédagogiques pour organiser la suite des apprentissages. Cependant, elles ne couvrent pas tous les domaines des programmes officiels, soit pour des raisons d'ordre technique (pas d'évaluation de l'expression orale, par exemple), soit pour ne pas alourdir la durée de passation des épreuves. Les critères explicites qu'apportent ces évaluations, complètent et enrichissent les différentes sources d'information dont disposent les enseignants pour identifier les acquisitions et les difficultés possibles des élèves.

Il repose très prochainement sur **le socle commun des connaissances et des compétences, acte fondateur de notre système éducatif.**

En terme d'évaluation, les orientations correspondent à :

- la mise en place d'évaluations périodiques selon des paliers définis
- l'évaluation des objectifs du cycle des apprentissages fondamentaux (CE1)
- l'évaluation des objectifs du cycle des approfondissements (CM2), elle validera en particulier l'acquisition des règles fondamentales de la grammaire, de la conjugaison, du calcul élémentaire et des quatre opérations
- le brevet des collèges attestera de la connaissance des sept éléments du socle.

### Commentaire succinct :

Le socle commun s'appuie sur sept piliers dont les cinq premiers sont déjà fixés par le législateur, lors du vote de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école :

- la maîtrise de la langue française
- la connaissance des principaux éléments des mathématiques et la maîtrise d'une culture scientifique.
- La possession d'une culture humaniste (histoire, géographie, arts, littérature)
- La pratique d'une langue étrangère (niveau A2)
- La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
- L'acquisition de compétences sociales et civiques
- L'accession à l'autonomie et l'acquisition d'esprit d'initiative

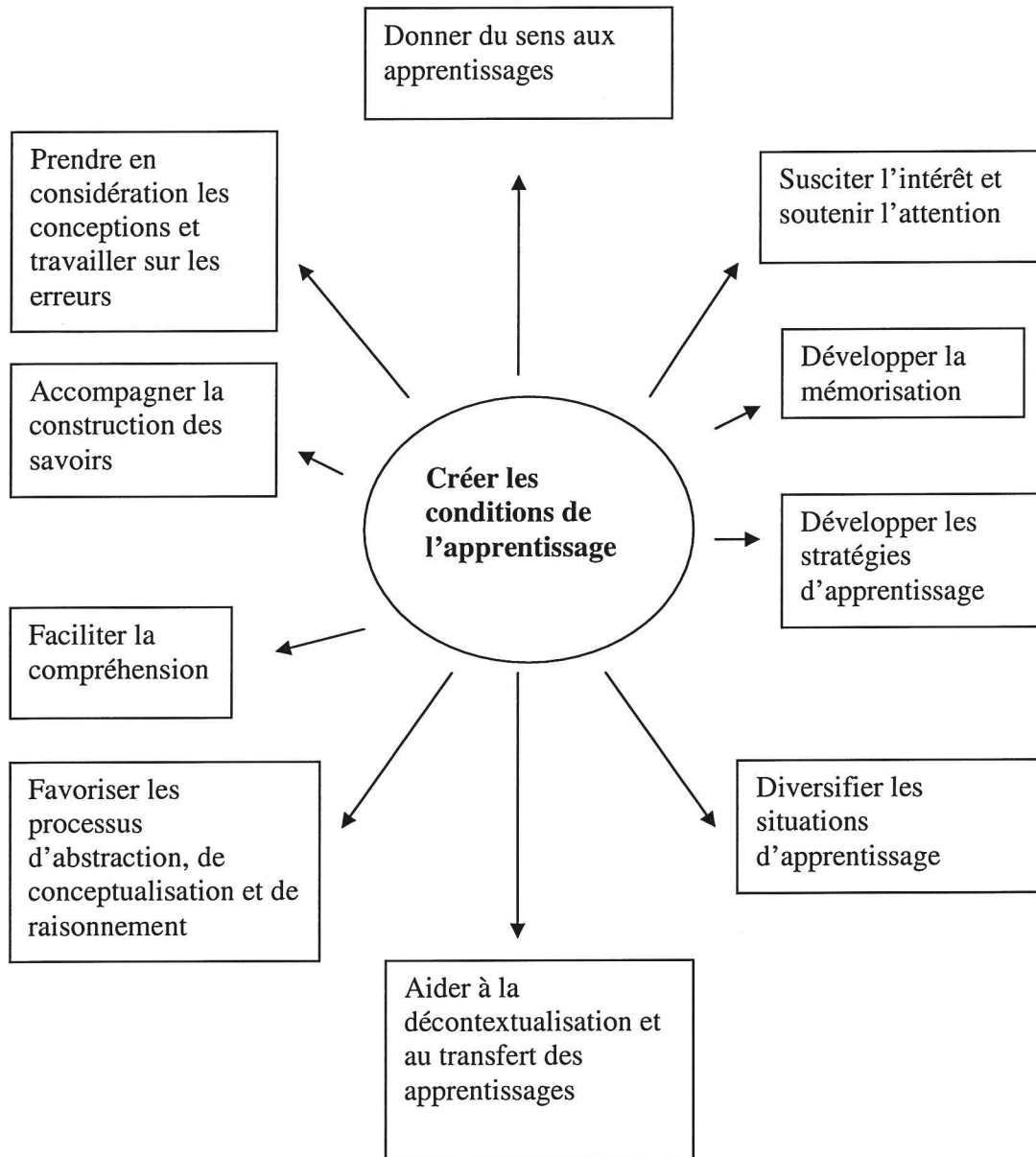
Chaque pilier décline des connaissances, des capacités et des attitudes .

### L'exploitation pédagogique :

Elle peut s'appuyer

- sur les documents d'accompagnement ; ils proposent des commentaires, des principes d'analyse, des réponses et des suggestions .
- sur la banque d'outils d'aide à l'évaluation, elle est accessible sur le site :<http://www.banqoutis.education.gouv.fr/>
- sur le site <http://eduscol.education.fr>

## V.2 – Les situations d'apprentissage



<b>Caractéristiques d'une situation d'apprentissage</b>	<b>la concevoir</b>	Définir des objectifs
		L'inscrire dans une progression
		Définir l'activité des enfants (consignes, durée, outils...)
		Identifier les obstacles
		Concevoir des exercices de consolidation
	<b>la mettre en oeuvre</b>	Concevoir des situations d'évaluation (différents moments, indices de réussite, niveau d'exigence)
		Prévoir des activités de remédiations
		Organiser la classe
		Gérer le temps scolaire
		Alterner temps de recherche et temps de synthèse
	<b>l'analyser</b>	Utiliser les différents moyens de communication, les différents outils
		Aider les élèves à prendre conscience des contraintes et des ressources
		Analyser erreurs et réussites des élèves
		Mettre en relation ce qui a été fait (résultats des élèves, comportement) avec le projet et les données de départ
		Mesurer l'efficacité de son action

### V.3 - Erreurs et obstacles

#### L'analyse des erreurs comme outil de compréhension et d'aide au dépassement des obstacles

« Les savoirs se construisent à partir des obstacles émergeant à l'occasion d'erreurs commises ». (De Vecchi)

L'erreur révèle l'existence d'un savoir incomplet, mal assimilé ou mal consolidé, c'est une non – réussite significative. L'analyse rigoureuse des erreurs, basée sur une observation de l'élève en cours de production et s'appuyant sur la verbalisation que celui-ci peut avoir au sujet de son travail doit permettre de construire des éléments de remédiation. En cas de difficulté d'analyse des erreurs, il peut être fait appel, dans le cadre des aides indirectes apportées aux maîtres, aux membres du RASED et aux conseillers pédagogiques.

Qui dit erreur dit typologie des erreurs :

Type d'erreur	Définitions et pistes de dépassement
Les erreurs relatives à la compréhension des consignes	Elles concernent les élèves qui éprouvent des difficultés devant les consignes écrites ou orales : - la lisibilité des énoncés de problèmes ou des exercices (décodage des attentes du maître et écueils rencontrés dans la prise d'informations), - le problème des référents culturels (mots du vocabulaire courants employés dans des sens différents). → <i>effectuer un travail sur l'analyse des consignes et autres textes scolaires afin d'améliorer leur compréhension et développer une plus grande autonomie des élèves dans le décodage de ces textes.</i>
Les erreurs relatives aux habitudes scolaires	La classe fonctionne en respectant un ensemble de règles implicites : c'est ce que l'on appelle le contrat didactique. Ces erreurs sont dues à la difficulté pour les élèves de décoder les implicites de la situation proposée par l'enseignant. → <i>Examiner les règles en vigueur dans la classe et effectuer un travail critique sur les attentes du maître.</i>
Les erreurs relevant des représentations initiales	Les causes en sont les représentations inadaptées de la situation par les élèves. → <i>Pour les lever, il est nécessaire de les analyser pour identifier les obstacles sous-jacents dans le but de les soumettre, les confronter à des situations-problèmes.</i>

Les erreurs liées aux opérations intellectuelles impliquées	Elles sont liées à la diversité des opérations intellectuelles nécessaires à la résolution de problèmes proches en apparence. Ces opérations paraîtront naturelles à l'enseignant alors que ce ne sera pas le cas pour l'élève. → <i>Proposer aux élèves d'étudier des situations d'apparence proche mais mettant en jeu des stratégies et des compétences différentes.</i>
Les erreurs portant sur les démarches adoptées par les élèves	C'est l'ensemble des démarches ou méthodes « qualifiées » d'erreurs alors qu'elles sont simplement éloignées de la solution experte défendue par l'enseignant. → <i>Pratiquer le conflit socio-cognitif : les enfants pourront expérimenter le produit du raisonnement d'autres élèves pour faire évoluer leur méthode vers la méthode experte.</i>
Les erreurs dues à une surcharge cognitive	Elles apparaissent souvent lorsque les élèves sont confrontés à des problèmes nécessitant l'emploi de plusieurs opérations et se révèlent incapables de se représenter la suite de la tâche à accomplir. → <i>Décomposer les problèmes trop denses en sous-tâches réalisables nécessitant tout de même une réflexion approfondie (en respectant une démarche spiralaire).</i>
Les erreurs ayant leur origine dans une autre discipline	Le transfert de compétences entre les disciplines ne se fait pas naturellement pour certains élèves. → <i>Effectuer un travail de recherche des éléments invariants entre les situations.</i>

Tableau établi à partir de la typologie des erreurs proposée par JP Astolfi.

## V.4 – Modalités de différenciation :

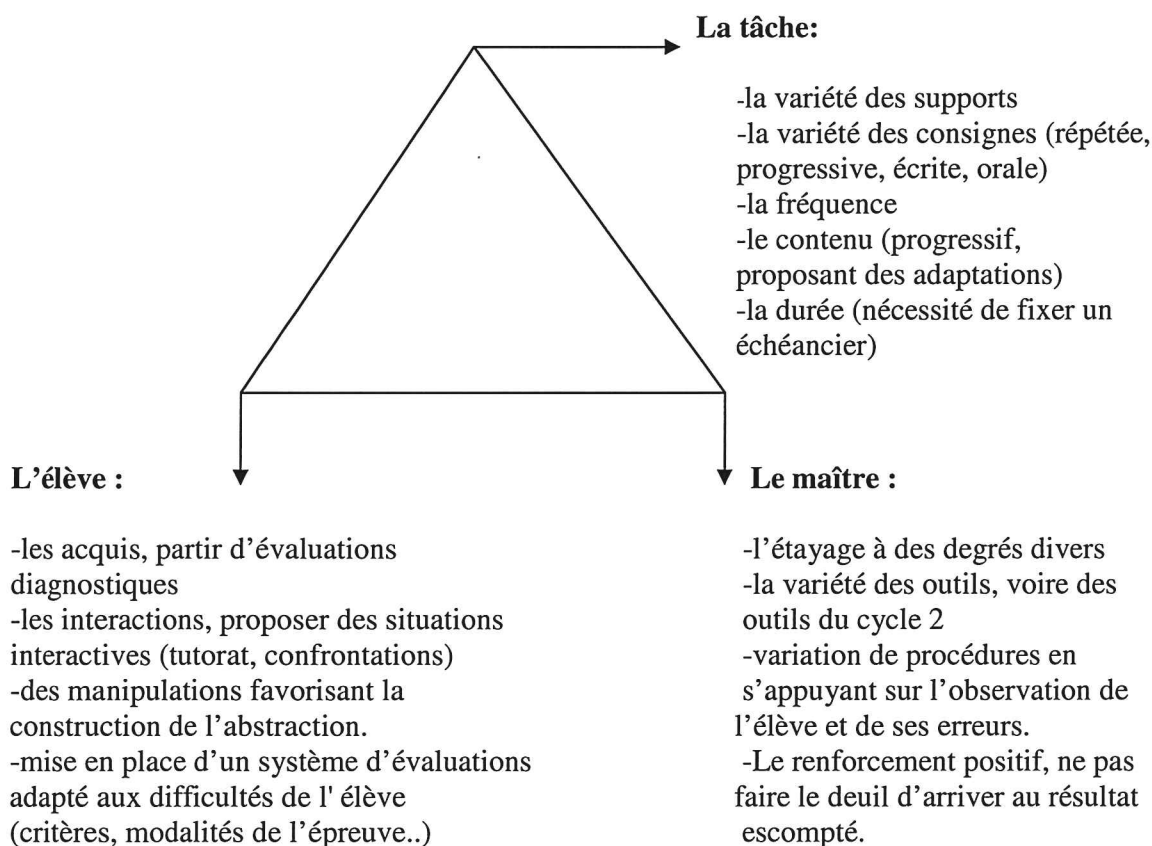
### Document 1 : modalités générales de différenciation

Rompre avec « l'indifférence aux différences » P.BOURDIEU.

« Toute situation didactique proposée ou imposée uniformément à un groupe d'élèves est inévitablement inadéquate pour une partie d'entre eux. Pour quelques uns, elle est trop facilement maîtrisable pour constituer un défi et provoquer un apprentissage. D'autres élèves, au contraire, ne parviennent pas à comprendre la tâche, donc à s'y impliquer.

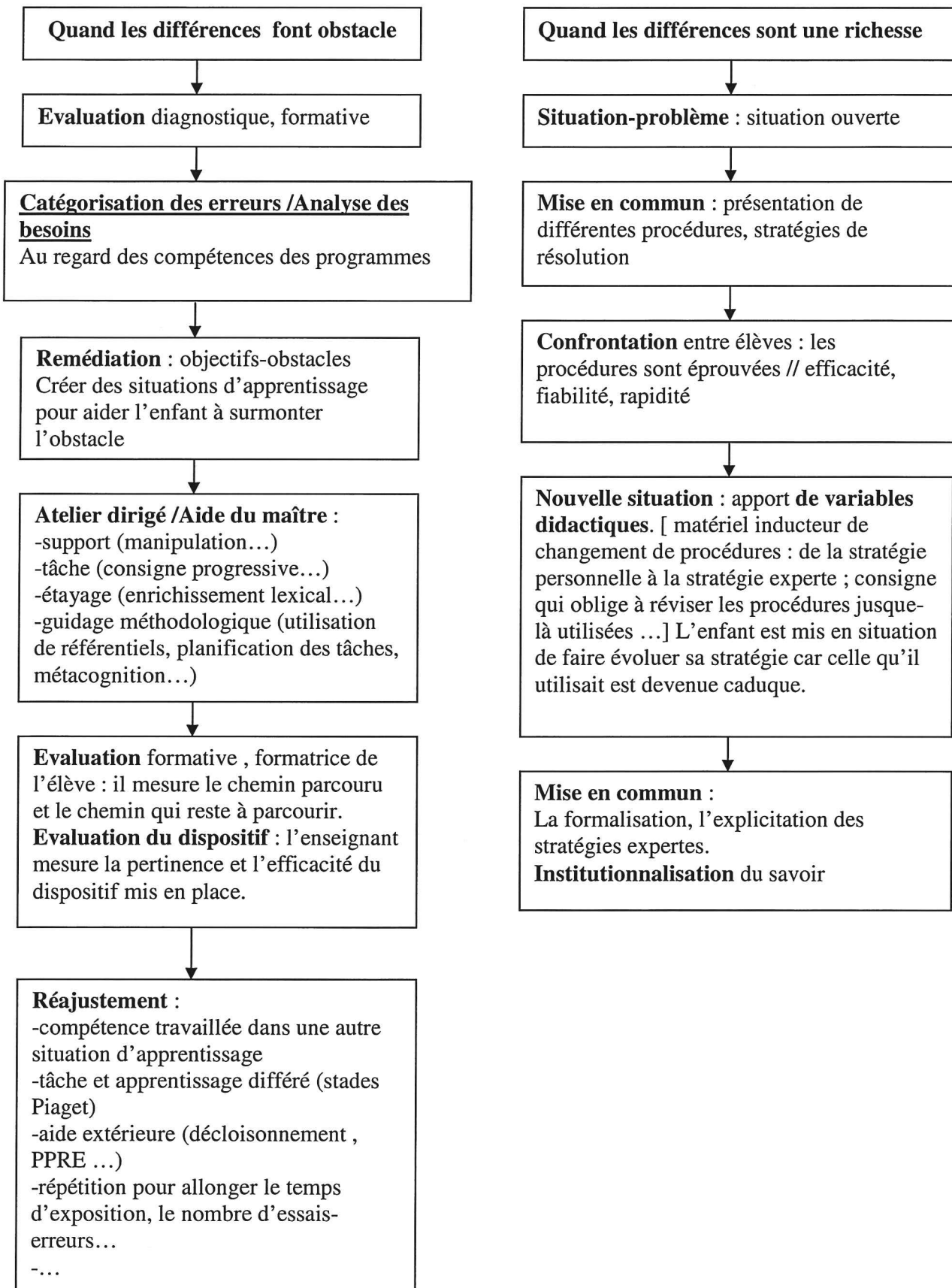
D'où une définition possible de la *différenciation de l'enseignement* : différencier, c'est organiser les interactions et les activités de sorte que chaque élève soit *constamment* ou du moins *très souvent* confronté aux situations didactiques les plus fécondes *pour lui*. » Ph. PERRENOUD.

#### • Sur quels paramètres pouvons-nous jouer ?





Document 2 : démarches pour une différenciation dans une classe (suite)



Document 3 : quelques exemples ....

Processus de différenciation	Dispositif possible	Exemples de modalités de fonctionnement
<p>- Temps engagé sur l'activité</p>	<p>Progressions différenciées sur un cycle (progression périodique adaptée à la vitesse d'apprentissage des enfants) Groupes de besoin déterminés de façon périodique</p> <p>Activités différenciées : renforcement phonologique sur un cycle. (augmentation du temps engagé sur l'activité)</p>	<p>Progression de cycle formalisée. Ex au CP: apprentissage 2 sons par semaine, 1 son par quinzaine (phonème travaillé sur une semaine, syllabes associées avec consonnes connues la semaine suivante...)</p> <p>Emploi du temps aménagé : temps de renforcement prévu sur l'emploi du temps hebdomadaire de la classe. Mise en place explicite d'après les évaluations périodiques.</p>
<p>- Niveau d'abstraction</p>	<p>Recours à la manipulation, situations vécues en mathématiques</p> <p>Recours au dessin, à la schématisation, à la dictée à l'adulte en production d'écrits</p> <p>Support de lecture différencié</p> <p>Préparation en amont (travail sur l'univers culturel de référence en lecture ou problèmes)</p> <p>Constitution groupes de tailles différentes</p> <p>Utilisation d'outils individuels particuliers</p> <p>Mise à disposition enseignant supplémentaire si présence Aide du RASED au sein de la classe...</p> <p>Travail individualisé avec l'enseignant</p>	<p>Recours à la manipulation avec un groupe restreint ou un élève en présence du maître, reste de la classe en autonomie.</p> <p>Un groupe restreint avec l'enseignant en production par dictée à l'adulte, reste de la classe en production autonome.</p> <p>Production d'écrits d'observation différenciée : textes, schémas, dessin</p> <p>Travail sur des textes de même nature mais de niveaux conceptuels différents. (supports permettant la confrontation des travaux des enfants)</p> <p>Aide en classe : enseignants, tutorat entre élève, assistant d'éducation...</p>
<p>- Ressource disponibles</p>	<p>Travail individualisé avec l'enseignant</p> <p>Tutorat : interactions entre élèves</p> <p>Utilisation TICE</p> <p>Constitution de paliers d'apprentissage (contractualisation formalisée avec la famille)</p> <p>Différenciation du travail quotidien en mathématiques ou français</p> <p>- Tâches adaptées</p> <p>- Tâches contractualisées</p>	<p>Mise en place en collaboration de cycle. (conseil de cycle)</p> <p>Bande numérique, cahier outil de cycle mathématiques, français, affichage individuel, matériel individuel (étiquettes mots, matérialisation dizaines, centaines, unités, ...)</p> <p>Travail avec un adulte supplémentaire (assistant d'éducation, membre du RASED...) (Lecture et compréhension des consignes, méthodologie, travail sur le code, geste graphique ...)</p> <p>Prise en charge individuelle en classe sur un temps institutionnalisé, reste du groupe classe en autonomie (sur un objectif précis : graphisme, phonologie, numération décimale.)</p> <p>Tutorat de circonstances ou institutionnalisé : lecture de consignes, aide à la production d'écrits, aide à la relation oral-écrit</p> <p>Travail de renforcement avec utilisation logiciels lecture, mathématiques</p>
<p>- Objectifs de la tâche</p>	<p>Constitution de paliers d'apprentissage (contractualisation formalisée avec la famille)</p> <p>Différenciation du travail quotidien en mathématiques ou français</p> <p>- Tâches adaptées</p> <p>- Tâches contractualisées</p>	<p>Objectifs d'apprentissages définis en fonction d'évaluations normatives (cf banques outils)</p> <p>Tâches individuelles différenciées : quantité de travail, complexité des consignes niveau lexical, ordre de grandeur des nombres, .....</p> <p>- Copie moins longue, utilisation ordinateur, utilisation copie sur feuille plutôt que sur tableau, schémas plutôt que textes, stratégies opératoires personnelles ou pas ...</p>
<p>- Contraintes imposées</p>	<p>- Tâches adaptées</p> <p>- Tâches contractualisées</p>	<p>- Copie moins longue, utilisation ordinateur, utilisation copie sur feuille plutôt que sur tableau, schémas plutôt que textes, stratégies opératoires personnelles ou pas ...</p>